Etats membres de l'UE

Les agences de développement des États membres de l'UE sont des acteurs importants d'aide et de coopération technique dans les pays couverts par l'instrument de coopération au développement (an anglais Development Cooperation Instrument - DCI). La facilité SWITCH to Green tiendra les agences au courant de l'initiative phare et collaborera avec elles pour identifier les possibilités de collaboration, mais aussi pour rationaliser l'utilisation de la terminologie et des indicateurs de l'économie verte et inclusive au sein de l'UE.

Pour l'UE, les avantages socio-économiques sont au cœur des efforts nationaux pour faire avancer la transformation de l'économie verte. Des études sur l'économie circulaire dans l'UE ont démontré qu'une «économie circulaire, rendue possible par la révolution technologique, permettrait à l'Europe d'accroître la productivité de ses ressources jusqu'à 3% par an. Cela générerait un avantage en ressources primaires pouvant atteindre 600 milliards d'euros par an d'ici 2030 pour les économies européennes. En outre, cela générerait 1 200 milliards d'euros d'avantages non liés aux ressources et à l'externalité, ce qui porterait les avantages totaux annuels à environ 1 800 milliards d'euros par rapport à aujourd'hui. Cela se traduirait par une augmentation du PIB pouvant atteindre 7 points de pourcentage par rapport au scénario de développement actuel». La création d'emplois est l'un des principaux résultats des mesures en faveur de l'économie verte. Le nombre d'emplois «verts» dans l'UE est passé de 3 à 4,2 millions entre 2002 et 2011, et a augmenté de 20% pendant les années de récession (2007-2011), principalement en raison d'une augmentation de la production d'énergie à partir de sources renouvelables et de produits pour l'énergie, y compris les économies de chaleur. On estime que d'ici à 2020, l'UE pourrait créer jusqu'à 20 millions d'emplois dans les secteurs de l'économie verte.

L'UE dispose également d'une expérience pertinente sur laquelle s'appuyer pour soutenir les actions des pays partenaires visant à rendre leurs économies plus écologiques. Entre autres, la coopération internationale dans le domaine de la consommation et de la production durables (PCD) ou la gestion des ressources naturelles, que l'UE soutient depuis de nombreuses années, ainsi que des lignes directrices relatives à l'intégration de l'environnement et du changement climatique dans la coopération au développement de l'UE, sont hautement utiles pour faire avancer la transformation vers une économie verte. En outre, l'expérience nationale de l'UE - y compris des initiatives telles que la feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources, le plan d'action vert pour les PME ou le plan d'action pour une économie circulaire - offre des enseignements sur lesquels s'appuyer, des opportunités de transfert du savoir-faire de l'UE, ainsi que synergies potentielles avec des actions de coopération internationale pour générer des avantages mutuels. Elle démontre également la détermination de l'Union européenne à s'orienter vers une économie pauvre en carbone et économe en ressources afin de parvenir à une croissance durable.